

OBJET

**FINANCES -
Décision
modificative n°1 -
Reprise des résultats
et des restes à
réaliser du compte
administratif 2020 -
Affectation du
résultat de la section
de fonctionnement
de l'exercice 2020.**

—

**Rapporteur :
Mme le Maire**

Date de convocation :
21/06/2021

Date d'affichage :
05/07/2021

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 44

Nombre de Conseillers
votant : 44

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 JUIN 2021 à 18h00

en la salle de réception du Palais de Fervaques

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, M. Vincent SAVELLI, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Dominique FERNANDE, M. Philippe CAMELLE, Mme Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Aïcha DRAOU, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Antoine MACAIGNE, M. Julien ALEXANDRE, M. Louis SAPHORES, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Olivier TOURNAY.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Luz GARCIA IDALGO représenté(e) par M. Vincent SAVELLI, M. Philippe VIGNON représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par M. Louis SAPHORES, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON représenté(e) par Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN représenté(e) par M. Olivier TOURNAY.

Absent(e)(s) :

Mme Colette BLERLOT.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Après le vote du Compte Administratif, il convient dans la décision modificative, d'une part, de reprendre les résultats et les restes à réaliser constatés à la clôture, et, d'autre part, d'affecter les résultats de la section de fonctionnement.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution du budget en cours, il s'avère nécessaire de procéder à des ajustements suite notamment à des demandes nouvelles non prévues au budget primitif.

I-BUDGET – DECISION MODIFICATIVE N°1

1°) Report des résultats et des restes à réaliser apparaissant à la clôture de l'exercice 2020.

Dans le cadre de la présente décision modificative, il conviendrait de reporter les résultats ainsi que les restes à réaliser (dépenses engagées non mandatées et recettes restant à réaliser de la section d'investissement) apparaissant à la clôture du

compte administratif 2020 soit :

	Section d'investissement		Section de fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficit d'investissement	7 560 406,52			
Excédent de fonctionnement				31 565 384,55
Recettes restant à réaliser		286 000,00		
Dépenses engagées non mandatées	2 255 139,28			
TOTAUX	9 815 545,80	286 000,00		31 565 384,55

Résultat à la clôture de l'exercice 2020

Section d'investissement – Besoin de financement	9 529 545,80 €
Section de fonctionnement – Excédent	31 565 384,55 €
Soit un excédent net global de	22 035 838,75 €

2°) Affectation du résultat de la section de fonctionnement

En application de l'instruction budgétaire et comptable M14, le résultat comptable de la section de fonctionnement du compte administratif de l'exercice 2020 doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante.

Celle-ci doit permettre de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (y compris les restes à réaliser).

Réserves (excédents de fonctionnement capitalisés)	9 529 545,80 €
Report à nouveau de fonctionnement	22 035 838,75 €

Compte tenu des éléments ci-dessus, les résultats seraient les suivants :

Section d'investissement

Déficit du compte administratif y compris les reports	9 529 545,80 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	9 529 545,80 €
Soit un excédent avant proposition nouvelles de	0,00 €

Section de fonctionnement

Excédent du compte administratif	31 565 384,55 €
Réduction de l'excédent à hauteur des excédents de fonctionnement capitalisés	9 529 545,80 €
Soit un excédent de fonctionnement reporté	22 035 838,75 €

3°) Propositions nouvelles

3.1) Recettes nouvelles ou supplémentaires – Réduction de recettes

a) Section d'investissement

- Equipements Publics - Annuelles	199 230,00 €
- Ecoles - Annuelles	377 250,00 €
- Culture – Annuelles	56 250,00 €
- Culture – Spécifiques	30 755,00 €
- Espaces Publics – Spécifiques	119 580,00 €
- Ecoles – Spécifiques	40 830,00 €
- Requalification Quartiers Anciens Dégradés – Spécifiques	26 090,00 €
- Projet de rénovation urbaine - Spécifique	451 450,00 €
- Emprunts en euros	-551 450,00 €
- Dons et legs en capital (ordre)	250 000,00 €
- Amortissement des frais d'études (ordre)	335 000,00 €
- Provision pour dépréciation des comptes des redevables (ordre)	6 000,00 €
- Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles (ordre)	5 032 000,00 €
TOTAL	6 372 985,00 €

b) Section de Fonctionnement

- Dotation forfaitaire	-7 196,00 €
- Taxes foncières et d'habitation	-555 360,00 €
- Dotation de solidarité urbaine	269 228,00 €
- Dotation nationale de péréquation	63 537,00 €
- Etat – Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	722 280,00€
- Travaux en régie (ordre)	210 000,00 €
- Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat (ordre)	32 640,00 €
- Reprise sur amortissements et provisions (ordre)	22 000,00 €
TOTAL	757 129,00 €

3.2) Vote de crédits nouveaux ou supplémentaires

a) Section d'investissement

- Etudes – Annuelles	30 000,00 €
- Culture – Annuelles	288 700,00 €
- Biens Mobiliers – Annuelles	251 641,00 €
- Equipements Publics – Annuelles	168 745,00 €
- Ecoles – Annuelles	15 000,00 €
- Ecoles – Spécifiques	61 500,00 €
- Requalification Quartiers Anciens Dégradés – Spécifiques	180 000,00 €

- Souterrains – Spécifiques	15 000,00 €
- Culture – Spécifiques	66 759,00 €
- Sports – Spécifiques	-271 000,00 €
- Espaces Publics – Spécifiques	10 000,00 €
- Taxe d'aménagement	10 000,00 €
- Autres bâtiments publics (ordre)	250 000,00 €
- Transfert au compte de résultat des subventions d'équipement reçues (ordre)	32 640,00 €
- Travaux en régie (ordre)	210 000,00 €
- Immobilisations corporelles en cours (avances versées, ordre)	5 032 000,00 €
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes des redevables (ordre)	22 000,00 €
TOTAL	6 372 985,00 €

b) Section de Fonctionnement

- Contrats de prestations de service	74 530,00 €
- Voies et réseaux	116 165,00 €
- Titres annulés sur exercice antérieur	70 030,00 €
- Achats de prestations de services	167 000,00 €
- Prime d'assurance multirisque	83 000,00 €
- Versement à des organismes de formation	22 000,00 €
- Honoraires	4 000,00 €
- Autres services extérieurs	16 570,00 €
- Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	110 000,00 €
- Achat Stockés	3 500,00 €
- Fournitures non stockables	100 000,00 €
- Dotation aux amortissements (ordre)	335 000,00 €
- Provision pour dépréciation des comptes des redevables (ordre)	6 000,00 €
TOTAL	1 107 795,00 €

3-3 Equilibre compte tenu des modifications présentées au titre des propositions nouvelles ou supplémentaires

a) Section d'investissement

Excédent avant propositions nouvelles	0,00 €
Recettes nouvelles ou supplémentaires	6 372 985,00 €
Vote de crédits nouveaux ou supplémentaires	6 372 985,00 €
Excédent net	0,00 €

b) Section de fonctionnement

Excédent de fonctionnement reporté	22 035 838,75 €
Recettes nouvelles ou supplémentaires	757 129,00 €
TOTAL	22 792 967,75 €
Vote de crédits nouveaux ou supplémentaires	1 107 795,00 €
Excédent net	21 685 172,75 €

Ces écritures ne tiennent pas compte des virements de chapitre à chapitre.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de procéder aux inscriptions budgétaires portant sur la reprise des résultats et des restes à réaliser (dépenses engagées non mandatées et recettes restant à

réaliser au titre de la section d'investissement) apparaissant à la clôture de l'exercice 2020 selon les montants indiqués au paragraphe I-1 ;

2°) de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement dans les conditions définies au paragraphe I-2 ;

3°) de procéder aux modifications des prévisions budgétaires de l'exercice en cours dans les conditions définies au présent rapport (paragraphe I-3) et d'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents et à accomplir toutes les formalités en découlant ;

4°) de procéder aux créations, suppressions, changement de dénomination et ajustements d'autorisation de programme comme récapitulés en annexe ;

5°) de procéder à la reprise de provisions pour risque financier lié aux impayés en instance au titre des années antérieures à 2015, pour un montant de 22 000,00 € ;

6°) de procéder à la création d'une provision pour risque financier lié aux impayés en instance au titre de l'année 2016 pour un montant de 6 000 €.

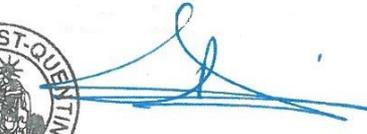
DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 37 voix pour, 2 voix contre et 5 abstentions adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Se sont abstenus : Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON.

Pour extrait conforme,


 Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20210628-53512-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 1 juillet 2021
Publication : 5 juillet 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation
